



LES ESSENTIELS

du Conseil municipal

Mardi 31 mars 2026

#CMQuetigny



VIE MUNICIPALE

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil municipal a voté la création
de 8 commissions municipales
ainsi que leur composition :

Commission Enfance, Jeunesse et Médiation Urbaine :

Sophie PANNETIER, Catherine GOZZI, Maïlys GANHY,
Véronique BACHELARD, Mélanie SOUHAIT, Khammay
SOUVANLASY, Julien CHAPET, Philippe BERTHELIER

Commission Solidarités – Logement – Politique de la ville – Santé – Politique de l'âge :

Moulay JELLAL, Maïlys GANHY, Tanguy BAGNARD,
Dominique GANAYE, Denis REUET, Valérie
PONTONNIER, Virginie DOS SANTOS, Zahira DEGOUDJ

Commission Vie associative – Sports :
Catherine GOZZI, Khammay SOUVANLASY, Karim
KHATRI, Pierre ABECASSIS, Sylvain BOULOGNE,
Evelyne PREIONI VINCENT, Julien CHAPET, Sébastien
KENCKER

Commission Urgence climatique - Développement soutenable :

Philippe SCHMITT, Pierre ABECASSIS,
Sarah BOUNEFIKHA, Arnaud DEMANGE,
Kheira BOUZIANE LAROUSSI, Sylvain BOULOGNE,
Virginie DOS SANTOS, Philippe BERTHELIER

#CMQuetigny



VIE MUNICIPALE

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission Démocratie participative et locale – Droits des femmes :

Sarah BOUNEFIKHA, Saturnin AWOUNOU, Mélanie SOUHAI, Véronique BACHELARD, Evelyne PREIONI VINCENT, Sophie PANNETIER, Caroline LE ROUX, Zahira DEGOUDJ

Commission Finances – Emploi :

Tanguy BAGNARD, Sophie BOUVIER, Kheira BOUZIANE LAROUSSI, Dominique GANAYE LEHMANN, Moulay JELLAL, Karim KHATRI, Caroline LE ROUX, Sébastien KENCKER

Commission Culture – Arts – Vie festive :

Valérie PONTONNIER, Patricia BONNEAU, Evelyne PREIONI VINCENT, Kheira BOUZIANE LAROUSSI, Sophie BOUVIER, Pierre ABECASSIS, Julien CHAPET, Zahira DEGOUDJ

Commission Patrimoine :

Arnaud DEMANGE, Sylvain BOULOGNE, Saturnin AWOUNOU, Philippe SCHMITT, Patricia BONNEAU, Denis REUET, Virginie DOS SANTOS, Philippe BERTHELIER

#CMQuetigny



**VIE
MUNICIPALE
DESIGNATION DES
MEMBRES ELUS
AU CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE
DE QUETIGNY**

4 élus de la majorité municipale et 1 élu de la liste d'opposition ont été désignés par le Conseil municipal pour siéger au CA du CCAS.

Il s'agit de :

- ~ Moulay JELLAL
- ~ Dominique GANAYE-LEHMANN
- ~ Valérie PONTONNIER
- ~ Tanguy BAGNARD
- ~ Virginie DOS SANTOS



EDUCATION

DESIGNATION
DES DELEGUES
DE LA COMMUNE
AUPRES DES
ETABLISSEMENTS
SCOLAIRES

Les élus qui siégeront dans les conseils d'écoles de la Ville de Quetigny seront :

Groupe scolaire les Aiguisons :

- ~ école maternelle : Catherine GOZZI
- ~ école élémentaire : Catherine GOZZI

Groupe scolaire les Huches - François Mitterrand :

- ~ école maternelle : Sophie PANNETIER
- ~ école élémentaire : Sophie PANNETIER

Groupe scolaire la Fontaine-aux-Jardins :

- ~ école maternelle : Khammay SOUVANLASY
- ~ école élémentaire : Maïlys GANHY

L'école maternelle Nelson-Mandela :

- ~ Véronique BACHELARD

L'école élémentaire les Cèdres :

- ~ Mélanie SOUHAIT

Collège Jean Rostand :

- ~ Sophie PANNETIER

Lycée Agricole :

- ~ Sophie PANNETIER



VIE MUNICIPALE

INDEMNITES DES ELUS

Le conseil municipal a fixé le montant des indemnités de Madame la Maire, des Adjoint.e.s et des conseiller.e.s délégué.e.s.

Les indemnités de Madame la Maire sont fixées à un taux de 49% (le taux maximal autorisé étant de 58,30%)
soit un montant de 2014,15€ brut.

Les indemnités des 8 adjoint.e.s sont fixées à un taux de 22% (le taux maximal autorisé étant de 23,32%)
soit un montant de 904,31 € brut.

Les indemnités des 3 conseiller.e.s délégué.e.s sont fixés à un taux de 6,62%
soit un montant de 272,12€ brut.



FINANCES

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Le cadre financier national exerce une pression de plus en plus forte sur les collectivités locales.

Concrètement, cela se traduit pour notre commune par une baisse continue de nos recettes étatiques. À ces baisses de recettes, imposées par des décisions nationales s'ajoute une hausse de nos dépenses, de 2,5%. Cette hausse s'explique essentiellement par des facteurs externes, telles que la progression des charges salariales portée par l'augmentation des cotisations à la CNRACL, mais aussi les coûts des énergies.

C'est dans ce contexte particulièrement exigeant que nous devons construire notre budget.

Pour 2026, nous faisons donc le choix d'un budget responsable et engagé.

Responsable, en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement et en maintenant des taux d'imposition stables.

Engagé, en poursuivant nos priorités et en maintenant un niveau d'investissement élevé, à hauteur de 4,5 millions d'euros pour notamment : la rénovation thermique du groupe scolaire des Aiguisons, finalisation des aménagements sportifs de la Plaine Mendès France et des Cèdres, modernisation du patrimoine communal...